



RAPPORTS SUR DE RECENTES CONFERENCES ET REUNIONS SPECIALISEES

c) ATELIER PARLEMENTAIRE REGIONAL SUR LE THEME *METTRE AU POINT DE BONNES PRATIQUES POUR LA REPRESENTATION POLITIQUE ET LE TRAVAIL DE CIRCONSCRIPTION DANS LA REGION DES CARAIBES*

26 et 27 novembre 2012, Port-of-Spain
(Trinité-et-Tobago)

Lors de l'atelier organisé par l'UIP et le Parlement de Trinité-et-Tobago les 26 et 27 novembre 2012, les parlementaires présents ont fait fond sur le *Rapport parlementaire mondial* pour définir des moyens concrets de répondre aux innombrables demandes que les citoyens leur adressent, en utilisant au mieux le temps et les moyens limités dont ils disposent à cette fin. En effet, chaque jour, les électeurs s'adressent à leurs élus pour leur demander de les aider à trouver un emploi ou un logement, voire à payer leur facture d'électricité, ou encore de faire réparer les routes locales. Les dix-sept élus de huit parlements qui ont pris part à l'atelier ont envisagé différentes formules pour expliquer aux citoyens leur rôle de représentants, éviter qu'ils ne nourrissent des attentes irréalistes à leur égard et ne les considèrent comme des prestataires de services, et définir des solutions durables aux problèmes qui se posent dans toutes les circonscriptions. Ils ont formulé 36 recommandations précises, parmi lesquelles : multiplier les réunions de circonscription pour résoudre les problèmes communs; créer des fonds et des programmes qui survivent à l'échéance de leur mandat; et organiser des initiatives multipartites pour influencer sur les politiques nationales.

Atelier parlementaire

Mettre au point de bonnes pratiques pour la représentation politique et le travail de circonscription

26-27 novembre 2012, Port-of-Spain
(Trinité-et-Tobago)

Renforcer la représentation politique et le travail de circonscription dans la région des Caraïbes

27 novembre 2012

L'analyse et les propositions ci-après sont le fruit d'un atelier régional destiné aux parlements de langue anglaise qui s'est tenu à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago) à l'initiative de l'Union interparlementaire et du Parlement de Trinité-et-Tobago. Les participants à l'atelier ont travaillé à partir de l'analyse des relations entre parlements et citoyens qui avait fait l'objet du premier *Rapport parlementaire mondial*, publié en avril 2012 par l'UIP et le PNUD (<http://www.ipu.org/dem-f/gpr.htm>).

Contexte

Les participants ont dressé une liste de leurs activités auprès des citoyens, en s'appuyant sur celle du *Rapport parlementaire mondial* (soutien aux personnes; prise en compte des doléances; sensibilisation politique; travail de projet à l'échelon des circonscriptions).

Le soutien aux personnes est de loin l'aspect le plus important du travail de circonscription dans les pays des Caraïbes de langue anglaise. Les citoyens y demandent à leurs élus de payer leurs factures d'électricité, de les aider à trouver un emploi, de les aider à financer la création d'une entreprise et moult autres services. On note par ailleurs que les demandes faites aux parlementaires dépendent notamment du niveau d'instruction de la population. Par exemple, les citoyens peu instruits peuvent demander une maison, tandis que les citoyens plus instruits auront tendance à demander un contrat de construction pour leur maison. Les citoyens attendent ensuite de leurs députés qu'ils jouent le rôle d'agent de développement de la circonscription, qu'ils mettent en place des infrastructures (routes, centres de soins, centres de loisirs et autres) et pensent en outre que la réalisation de ces travaux doit être confiée à des entreprises locales.

Les parlementaires ont de multiples responsabilités vis-à-vis de leurs proches, de leurs électeurs, de leur parti, du Parlement et parfois aussi en qualité de ministres. Les attentes du public représentent pour eux un lourd investissement de temps, d'énergie et d'argent, mais les parlementaires demeurent convaincus qu'ils ont un intérêt politique à répondre à ces demandes, espérant en effet en retirer un avantage électoral et craignant inversement, la sanction des électeurs, s'ils ne leur donnent pas satisfaction.

Quoi qu'il en soit, le volume des demandes est toujours supérieur à la capacité du parlementaire et, qui plus est, les élus de la majorité ont en général bien plus facilement accès aux moyens que ceux de l'opposition. Enfin, la polarisation de la vie politique dans les Caraïbes fait que les projets de développement lancés par un parlementaire ou un parti peuvent être abandonnés par principe dès que celui-ci quitte ses fonctions.

Solutions envisagées

Les participants ont recherché des moyens d'aider les parlementaires et les parlements à traiter ces demandes de manière stratégique et non plus au cas par cas. On trouvera ci-après leurs suggestions. Celles-ci ont été structurées autour des quatre formules proposées dans le *Rapport parlementaire mondial*.

Le dialogue

Problème : Les attentes sont irréalistes. Les gens pensent qu'ils peuvent soumettre tous leurs problèmes à leur député.

- Expliquer aux citoyens en quoi consiste le rôle du parlementaire et leur expliquer précisément ce que leur représentant peut ou ne peut pas faire pour eux.
- Expliquer aux citoyens quelles sont leurs responsabilités et les aider à comprendre comment acquérir une maison, trouver un travail, etc.
- Etre clair avec les électeurs. Conseil aux parlementaires : expliquez sur quels domaines vous allez vous concentrer et tenez-vous en à cela !
- Fixer les limites en donnant des réponses claires aux citoyens : un « oui » ou un « non » francs. Les gens aiment la franchise. Vous pouvez leur demander s'ils préféreraient que vous leur mentiez.
- Réorienter les demandes. Expliquer aux citoyens vers quels organismes se tourner.
- Faire de la publicité autour d'un problème commun, tel que la difficulté de payer ses factures et en débattre dans une réunion de circonscription.

Solutions stratégiques : de l'individu à la collectivité

Problème : Les jeunes comptent désormais sur les autres pour régler leurs problèmes.

- Aider les citoyens à se prendre en main en améliorant l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et en les encourageant à trouver des solutions par eux-mêmes (il s'agit par exemple de rédiger une lettre de recommandation au lieu de rechercher soi-même un emploi pour un électeur).
- Aider les jeunes à trouver leur place dans la société en mettant en place des programmes de mentorat avec des hommes et des femmes qui ont réussi.
- Leur donner envie de réussir en créant des prix pour récompenser les jeunes talents dans différents domaines (agriculture, monde des affaires, etc.). Voir l'exemple de Trinité-et-Tobago.
- Créer une cohésion sociale en organisant des manifestations locales pour que les parlementaires puissent rencontrer leurs électeurs et que les uns et les autres puissent se connaître.

Problème : Certaines régions n'ont pas suffisamment d'infrastructures, d'écoles ni d'établissements de santé.

- Améliorer les politiques nationales de développement en les soumettant aux parlementaires et en s'appuyant davantage sur leur connaissance des besoins locaux.
- Renforcer les capacités de l'institution parlementaire en lui assurant l'indépendance financière et administrative vis-à-vis de l'exécutif.
- Renforcer le rôle des parlementaires en leur donnant à tous le même accès aux ressources, qu'ils siègent dans la majorité ou dans l'opposition.
- Améliorer l'image des parlementaires en mettant davantage à profit leur connaissance du terrain lors de l'élaboration des politiques au Parlement.

Problème : Les parlementaires rendent à peu près tous les mêmes services, mais chacun dans son coin et sans coordination.

- Rechercher des solutions collectives aux problèmes des électeurs en organisant des ateliers de façon que les parlementaires puissent s'informer les uns les autres des demandes qu'ils reçoivent et leur permettre ainsi d'envisager des solutions stratégiques. Ces ateliers pourraient être organisés par le Parlement, les partis, les groupes parlementaires informels et multipartites tels que les groupes de femmes parlementaires, etc.
- Expliquer aux citoyens quels sont leurs droits et comment les exercer au moyen d'une campagne multipartite menée en collaboration avec l'administration publique.

Problème : La logique partisane en vertu de laquelle le vainqueur raflerait la mise

Montrer que les parlementaires représentent tous les électeurs de leur circonscription. Eviter d'afficher les couleurs de son parti dans les bureaux de circonscription et de demander aux visiteurs à quel parti ils appartiennent.

- Prêter attention à la « majorité silencieuse » en insistant sur le fait que l'attribution de l'aide dépend des besoins et non de la couleur politique.
- Faire évoluer la façon dont la politique est perçue en organisant des rencontres pluralistes entre les citoyens (par exemple dans les écoles) et les représentants locaux des différents partis.
- Revoir la manière dont les moyens sont alloués quand l'occasion se présente, notamment en début de législature.
- S'appuyer sur les états de service du gouvernement ou sur les propositions de l'opposition lors des campagnes électorales et pas uniquement sur les services qu'on a soi-même rendus.
- Limiter l'influence des riches donateurs en adoptant des règles de transparence sur le financement des campagnes.
- Contribuer à démocratiser et à réglementer progressivement la politique et la société, ce qui suppose de se faire un acteur du changement au lieu de perpétuer des méthodes dépassées.
- Assurer la continuité en confiant les projets de développement local à des ONG plutôt qu'à des parlementaires, de façon qu'ils ne soient pas abandonnés si ces derniers ne sont pas réélus.
- Faciliter le dialogue entre les différents camps de l'échiquier politique en incluant des membres de la majorité et de l'opposition dans les délégations aux conférences et autres manifestations internationales.

Donner davantage de moyens aux circonscriptions

Problème : Les parlementaires disposent de peu de moyens pour leur travail de circonscription.

- Optimiser l'utilisation des ressources en informant les citoyens de l'existence de programmes d'aide sociale et en veillant à ce que les fonds correspondants soient répartis de manière équitable et transparente.
- Faire preuve d'initiative en orientant les électeurs vers les programmes de l'administration publique à même de répondre à leurs besoins (il n'est pas nécessaire pour cela que le parlementaire dispose de beaucoup de moyens financiers).
- Faire en sorte que davantage de moyens soient réservés à un usage local en créant par exemple un Fonds de développement de la circonscription, ce qui est un bon moyen pour consulter le public et lui rendre des comptes, mais aussi pour garantir la transparence quant à la manière dont les décisions sont prises.
- Limiter les risques d'abus en s'assurant que l'aide demandée correspond effectivement à un besoin. Travailler auprès des organisations locales de façon à repérer les personnes qui sont particulièrement dans le besoin.

Solutions législatives et programmatiques

Problème : Les citoyens attendent de leur député qu'il leur trouve un emploi, qu'il paye les obsèques de leurs proches, qu'il paye la construction des routes sur leurs propres deniers, etc.

- Améliorer l'accès aux programmes publics, faire en sorte qu'ils soient tournés vers les plus démunis et veiller à limiter autant que possible les formalités. Réduire la fracture entre les détenteurs de fonds (l'administration) et les bénéficiaires.
- Mettre en place des bureaux de circonscription qui ne soient pas rattachés à un parti en particulier et qui puissent faire office de « bureaux d'information » où les citoyens puissent rencontrer leur député et trouver des informations sur les formalités administratives à remplir pour obtenir des certificats, certains services, etc. Voir les exemples de la Jamaïque et de Trinité-et-Tobago.
- Développer l'économie locale en fournissant une aide ciblée aux petites entreprises afin qu'elles puissent s'agrandir et créer des emplois.
- Mettre en place une aide spécifique pour couvrir les obsèques sous la forme d'un fonds national. Voir l'exemple de la Jamaïque.
- Associer la collectivité locale à l'entretien des routes en créant des « commissions d'entraide » auxquelles les collectivités puissent s'adresser pour obtenir les matériaux de construction, en échange de quoi elles fournissent la main-d'œuvre nécessaire à la réalisation des travaux. Voir l'exemple de Trinité-et-Tobago.

Problème : Le manque de main-d'œuvre qualifiée empêche le pays de tirer parti de nouveaux débouchés économiques.

- Préparer l'avenir en identifiant les domaines de l'économie appelés à se développer et élaborer des programmes pour créer les compétences requises (par exemple, dans les pays où des gisements de pétrole ont été découverts, former des étudiants en géologie et en ingénierie).

Problème : Les citoyens ont leur propre avis sur les orientations décidées par les pouvoirs publics, mais ils préfèrent s'exprimer en intervenant dans des émissions radiophoniques, au lieu de s'adresser directement à leur député.

- Inviter les citoyens à apporter leur contribution aux travaux du Parlement en multipliant les endroits (réels et virtuels) où ils peuvent donner leur avis, et montrer que le Parlement en tient compte.

Union interparlementaire, le 27 novembre 2012